RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But-Une Foi

AIGE

COORDINATION DE L'AUTORITE INDEPENDANTE
DE GESTION DES ÉLECTIONS - PARIS

DECISION N°0003/C-AIGE-P/2023

Portant création de la Commission de centralisation des résultats du scrutin référendaire du 18 juin 2023

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte électorale ;

Vu la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022, modifiée, portant loi électorale ;

Vu l'Ordonnance n°202318/PT-RM du 26 mai 2023, portant dérogation à la Loi électorale ;

Vu la Décision n°2023-001148/AIGE-SG du 30 mai 2023 portant nomination des membres de la Coordination de l'Autorité indépendante de Gestion des Elections de l'Ambassade / Consulat général du Mali à Paris ;

Vu les nécessités de service,

Décide

Article 1er : Sont nommés en qualité de membres de la Commission de centralisation des résultats du scrutin référendaire du 18 juin 2023 de la circonscription consulaire de Paris:

Au titre de la Coordination de l'AIGE :

1- Monsieur Issa DIALLO ;
2- Madame Niouma CISSOKO, ;
3- Madame Fatoumata DIARRA ;
4- Monsieur Ousmane Oumani CAMARA.

Au titre des partis politiques :

1- Madame Diariatou DIANKA, Alliance Démocratique Patriotique (ADP-Maliba) ;

2- Monsieur Mohamed DIANE, Parti Action pour le Mali (PAM) ;
3- Monsieur Bassy KEITA Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) ;
4- Monsieur Cheikh Yaba DIA, Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) ;
5- Monsieur Lassiné DIAKITE, Parti YELEMA ;
6- Monsieur Moctar DRAME, Alliance Mali DEMBE (AMD).

Article 2 : Le Coordinateur préside la Commission de centralisation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Paris, 15 juin 2023

Le Coordinateur

AUTORITE INDEPENDANTE DE GESTION DES ELECTIONS
Le Coordinateur
AIGE
Paris

Aboubakar DOLO

Ampliations :

- Secrétariat général AIGE/Bamako C/R;
- MAECI ;
- AmbaMali-P ;
- CGMP;
- Tous Consuls Honoraires/P-info ;
- Intéressés.